

Lors du débat sur le projet de loi relatif à la réforme de la justice, Jean-Pierre Sueur est intervenu au sujet des travaux d'intérêt général (TIG). Il a plaidé pour qu'il y ait davantage de TIG proposés comme peine alternative à la détention, soulignant qu'infliger comme peine à des personnes condamnées, et notamment à des jeunes, un travail utile à la société était plus bénéfique que de courts séjours en prison et contribuait davantage à leur réinsertion.

Mme Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, ayant annoncé la création d'une agence dédiée aux TIG, Jean-Pierre Sueur a mis en doute l'intérêt d'une telle structure supplémentaire. Et il a déclaré qu'il serait, à son sens, beaucoup plus utile d'affecter des moyens financiers aux communes pour les aider à prendre en charge les TIG et donc faire en sorte qu'il y ait davantage de propositions de TIG sur l'ensemble du territoire.